

## Éditorial

P. Goetz

© Lavoisier SAS 2017

Le 23 juin de cette année, nous nous sommes réunis pour faire le point sur l'activité éditoriale de notre revue et dresser des perspectives.

Cette rencontre du comité de rédaction n'avait pas eu lieu depuis 2011, et pour la première fois depuis son transfert chez Lavoisier<sup>1</sup>. La réunion a été très active malgré la chaleur qui embrasait Paris.

En tant que rédacteur en chef, j'ai sollicité l'aide des Prs Robert Anton et Kamel Ghedira, et du Dr Francis Hadji-Minaglou (spécialisé en aromathérapie), des fidèles parmi les fidèles, pour nous conseiller en ce qui concerne le choix des articles et des orientations à prendre pour cette publication. Le comité s'est par ailleurs prononcé en faveur d'un rapprochement avec des phytothérapeutes belges et suisses.

Les statistiques de téléchargement montrent que ce sont surtout les articles de clinique et préclinique en phytothérapie-aromathérapie qui suscitent le plus l'intérêt des lecteurs. Depuis le début, nous acceptons également des articles de pharmacognosie, mais nous sollicitons bien sûr autant les médecins que les pharmaciens ou les personnels de soins pour la rédaction d'articles de « pratique médicale ».

Les articles dits scientifiques doivent effectivement présenter un profil et un contenu rigoureux tout en éveillant l'attention des lecteurs. En conséquence, il s'agit de n'accepter que des articles de pharmacologie (partie de la pharmacognosie) sur des plantes qui ont déjà un « historique » thérapeutique.

Au niveau de la phytothérapie, l'intérêt de l'activité antioxydante d'une plante rare, n'ayant pas de données dans une thérapeutique traditionnelle, ne nous semble pas judicieux. Elle peut intéresser la science pure, mais ne concerne pas la revue *Phytothérapie*.

Nous conseillons aussi aux auteurs de s'assurer de la dénomination botanique internationale en vigueur<sup>2</sup> ainsi que de la famille botanique. Il convient de bien préciser

quelle partie utilisée est étudiée (forme fraîche ou sèche) et quelle forme galénique (type d'extraits, en précisant bien qu'il s'agit d'extrait au CO<sub>2</sub> supercritique, de macération, etc., avec détermination de la méthodologie de préparation). Le *screening* d'une plante, voire de plusieurs plantes d'une même région, est loin du but « thérapeutique » et ne sera pas accepté. Nous avons par contre récemment publié un travail étendu sur la botanique du Maroc, car elle intéresse les cueilleurs et cultivateurs de plantes médicinales de base. Cependant, il s'agit là de cas exceptionnels.

En ce qui concerne les huiles essentielles, la fourniture d'une chromatographie est indispensable comme pour les autres types d'extraits dont le profil chimique doit être associé à une démonstration pharmacologique ou clinique. Lorsqu'il s'agit d'huiles essentielles, la rédaction n'acceptera plus de sous-variétés de plantes à huile essentielle avec une démonstration *in vitro*. Nous sommes aujourd'hui à un stade où les huiles essentielles déjà répertoriées doivent apporter des études *in vivo*.

La revue *Phytothérapie* a vocation à aller au plus près de ce qui peut être demandé à un « médicament » en puissance. Ainsi avons-nous récemment accepté un travail sur un savon à base de plantes utilisé comme antiseptique.

Même si les laboratoires cherchent encore des molécules originales, voire rarissimes, la phytothérapie possède aujourd'hui un statut qui convainc de plus en plus médecins, pharmaciens et hôpitaux.

La médecine reste un art, qui nécessite rigueur et souplesse d'esprit.

Cependant, un peu de rigorisme et d'innovation doivent placer demain notre discipline à un niveau de compétences encore plus élevé. Science, rigueur et pratique inventive doivent être le propre du phytothérapeute de demain et nous souhaitons nous y employer à travers votre revue.

---

P. Goetz (✉)  
DU de phytothérapie, Paris-XIII,  
F-93017 Bobigny, France  
e-mail : paul.goetz@wanadoo.fr

<sup>1</sup> En septembre 2014.

<sup>2</sup> Voir *The Plant List*, <http://www.theplantlist.org>